

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, mardi 17 janvier 2023

LE VOLET « PERSONNES ÂGÉES » DU SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ 2023-2028 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : UNE JOURNÉE « BILAN ET PERSPECTIVES » AVEC LES ACTEURS DU SECTEUR

Ce jeudi 12 janvier, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a organisé à Lyon une journée régionale destinée aux organismes gestionnaires des établissements médico-sociaux. L'occasion de dresser le bilan du schéma 2018-2023 et de débattre sur les futures orientations qui guideront les actions de l'Agence pour les 5 prochaines années. Entre état des lieux, propositions des acteurs de terrain et table ronde, la journée a permis de nombreux échanges avec plus de 360 participants.

Le Schéma régional de santé (SRS) est l'une des composantes du Projet régional de santé (PRS) qui définit, en cohérence avec la stratégie nationale de santé, les objectifs portés par l'Agence en matière de santé sur 10 ans. Le PRS Auvergne-Rhône-Alpes a été arrêté en 2018 et reste valable jusqu'en 2028.

Le SRS, quant à lui établi pour 5 ans, arrive à échéance, et **fait actuellement l'objet d'une révision pour être adopté en 2023.** Il décline les orientations stratégiques et précise les prévisions d'évolution et les objectifs opérationnels à mettre en œuvre sur le terrain dans tous les champs couverts par le PRS.

Dans le cadre de sa révision, une concertation étroite avec les partenaires de l'ARS est prévue. Le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) sera lui aussi renouvelé dans le même temps.

En introduction de la journée, le Dr Jean-Yves Grall, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a remercié les acteurs du secteur pour leurs contributions et propositions concernant l'offre médico-sociale. Pour lui, *« les capacités en termes de soins et de médicalisation des structures devront être renforcées pour faire face aux besoins importants des résidents d'EHPAD de plus en plus dépendants ou atteints de pluripathologies ».*

Par ailleurs, à propos des difficultés structurelles que les établissements rencontrent, liées aux ressources humaines, il a rappelé que *« plusieurs mesures ont déjà été prises et ont vocation à se poursuivre. Elles concernent les rémunérations, la formation et la qualité de vie au travail. »*

D'ICI 2050, EN FRANCE

- 2 fois plus de personnes auront + de 75 ans
- Le nombre de seniors dépendants sera multiplié par 1,8

ACTUELLEMENT, EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

- 897 EHPAD
- 75 000 places (1^{re} région de France)
- 299 Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et autres services assimilés
- + 1 988 places ou dispositifs créés entre 2018 et 2022
- près de 1,8 Md € en 2022 consacrés à la politique personnes âgées

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03

Le Dr Grall a aussi rappelé que « les dotations régionales ont été revalorisées en 2022 pour le secteur des personnes âgées. Ces taux, conjugués à des mesures nouvelles pour le développement de l'offre, portent les dotations régionales en 2022 à 1,8 milliard d'euros pour le secteur des personnes âgées (contre 1,5 milliard en 2020). Par ailleurs, des fonds régionaux ont aussi été débloqués entre 2020 et 2022 pour compenser les surcoûts liés à la crise sanitaire et l'inflation. »

Raphaël Glabi, directeur de l'autonomie à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a ensuite exposé les enjeux actuels auxquels les orientations à inscrire dans le prochain schéma régional de santé devront répondre :

« Les actions devront permettre d'améliorer la continuité des parcours de santé, de rénover l'offre pour mieux accompagner la grande dépendance et de couvrir les besoins croissants en soins, et aussi réussir le virage domiciliaire. S'ajoutent à ces enjeux spécifiques, des enjeux transversaux : l'attractivité des métiers, problématique cruciale, les démarches d'amélioration de la qualité des soins et la pérennité du système à travers l'amélioration de l'efficacité. »

Au regard de ces enjeux et dans la continuité du schéma actuel, 3 axes guident les travaux d'élaboration du SRS 2023-2028 :

1. **prévenir la dégradation de l'état de santé des personnes âgées** : prévention des risques, repérage de la fragilité, amélioration de la pertinence et de la qualité des soins ;
2. **favoriser les logiques de continuité des parcours** : cohérence des dispositifs de coordination, accès à l'expertise gériatrique pour les EHPAD, réduction des passages non pertinents aux urgences, renfort du soutien à domicile...);
3. **anticiper l'accompagnement et les modes d'intervention de demain** : réponse aux besoins spécifiques tels que ceux liés aux maladies neurodégénératives, amélioration de l'attractivité des métiers du grand âge).

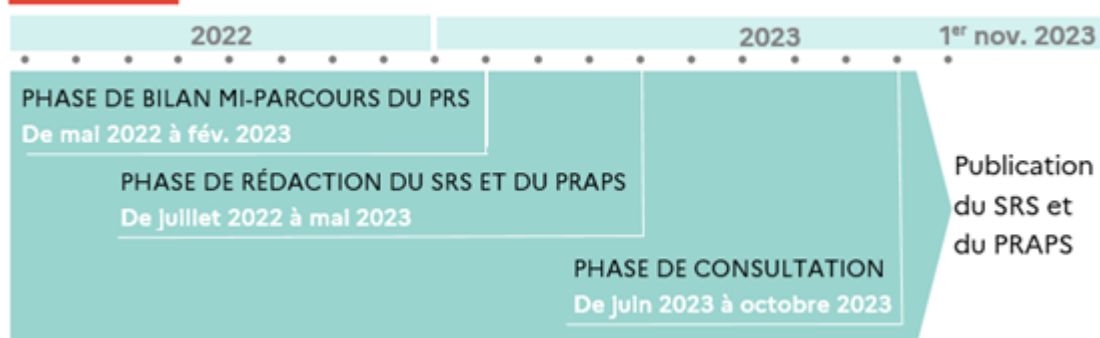
Les échanges ont ensuite porté sur les propositions des organismes gestionnaires et se sont prolongés avec une table ronde sur les **Dispositifs renforcés de soutien à domicile (DRAD)**, expérimentation visant à renforcer la qualité de l'accompagnement à domicile, rompre l'isolement, assurer une continuité dans l'accompagnement et prévenir la perte d'autonomie.

Enfin, l'Agence a présenté les orientations et perspectives qui guideront la réflexion des différents groupes mis en place dans le cadre de la rédaction du Schéma régional de santé.

UN SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ EN COURS DE RÉDACTION JUSQU'EN MAI 2023

Le bilan du précédent schéma est en cours depuis l'été 2022. En parallèle, la rédaction du prochain SRS est prévue jusqu'en mai 2023. Suivra ensuite une phase de consultation jusqu'en octobre pour être officiellement adopté par le directeur général de l'ARS le 1^{er} novembre 2023. À terme, la politique régionale sera déployée au travers d'actions concrètes et la mise en œuvre des mesures issues du Conseil national de la refondation (CNR) arrêtées par le gouvernement, qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.

CALENDRIER



[Pour en savoir + sur le projet régional de santé, consultez le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03

Retour en images



Ouverture de la journée
par le Dr Jean-Yves Grall



360 participants ont participé à cette
journée dont la moitié à distance

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03



La journée a permis des échanges riches avec les acteurs du secteur